



Casier judiciaire et demande pr aller aux usa (tourisme)

Par **audrey06**, le **25/02/2010** à **13:04**

Bonjour,

j'ai un petit souci, je vais aller à New York dans peu de temps (tourisme) mais petit souci dans la demande d'exemption de visa on demande si l'on a commis un délit. et oui j'ai commis un délit en 1999, erreur de jeunesse. Depuis, plus rien et je suis même devenue prof donc j'imagine qu'il n'y plus rien sur mon casier, mais comment savoir? j'ai un doute, et pensez-vous que je puisse omettre de le préciser dans la demande ????

Merci d'avance pour vos réponses.